



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 2 janvier 2019

CABINET

Pôle affaires réservées
et territoriales

Affaire suivie par :
Audrey LAVERGNE
Tél. 04.73.98.63.10

Monsieur le Maire,

Par lettre reçue le 10 décembre 2018, vous avez bien voulu me faire part de votre souhait de vous démettre de vos fonctions de maire et de conseiller municipal de la commune d'Authezat ainsi que de vos fonctions de président du SIVOM du Charlet.

Je vous informe que par la présente, j'accepte votre démission en application des articles L.2122-15 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

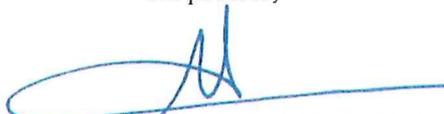
Je regrette profondément l'agression physique dont vous avez été victime dans le cadre de votre fonction de maire. Je tiens à vous informer que votre plainte a bien été enregistrée à la brigade de proximité de Veyre-Monton le 2 août 2018 et qu'une enquête de police judiciaire a été diligentée. Vous avez été informé par les militaires du groupement de gendarmerie de la convocation de l'agresseur présumé devant le délégué du procureur de la République, en vue d'une composition pénale.

Soyez assuré de ma reconnaissance pour votre engagement au service de la collectivité et de l'ensemble de vos administrés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Bien à vous,

La préfète,



Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

Monsieur Jean-Claude ROCHE
Maire d'Authezat
3 rue Guyot Dessaigne
63114 AUTHEZAT